

Service Santé et Environnement  
Courriel : [ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr)  
Téléphone : 03 69 49 30 41  
Fax : 03 89 26 69 26

SAINT LOUIS AGGLOMERATION - AEP  
place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 SAINT LOUIS

## EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

### SAINT LOUIS AGGLOMERATION-REGIE

Prélèvement et mesures de terrain du 23/09/2024 à 08h05 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le CAR

Nom et type d'installation : SECTEUR BAKERO (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE Motif de prélèvement : Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. BARTENHEIM - BARTENHEIM ( MAIRIE ROBINET EVIER CUISINE )

Code point de surveillance : 0000001498

Type d'analyse : D1D2

Numéro de prélèvement : 06800175658

Référence laboratoire : CAN2409-2942

#### Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. L'échantillon d'eau pour l'analyse des métaux a été prélevé sans purge préalable, conformément à la réglementation en vigueur. Ces teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées car elles sont dépendantes de l'interaction entre le réseau intérieur et la qualité de l'eau distribuée. Une surveillance anticipée de certains paramètres émergents, dont les PFAS, a été mise en place. Bien que ce paramètre ne soit pas recherché dans cette analyse, la somme des PFAS est supérieure à la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l. L'ARS a demandé à la collectivité un plan d'action pour rétablir la qualité de l'eau. Les modalités de gestion sont basées sur l'application du principe de proportionnalité au regard des connaissances et expertises du moment.

Colmar, le 25 septembre 2024

Pour le Délégué Territorial,  
L'ingénieure d'études sanitaires



Juliette MOUQUET-FAYE

PLV n° 06800175658

**Analyse laboratoire**

**OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.**

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Cuivre	0,135	mg/L		2,0		1,0
Nickel	6	µg/L		20,0		
Plomb	3	µg/L		10,0		